AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP24-4-72304296

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 3 au Bulletin n°139 du mois d'Avril 1972. 19 avril 1972

DESHERBAGE DES CEREALES DE PRINTEMPS EN POST-LEVEE

LUTTE CONTRE LES GRAMINEES

1) FOLLE AVOINE

La destruction de la Folle avoine peut être envisagée dans les blés et orges de printemps.

En ce qui concerne les blés de printemps, il est possible d'appliquer le Benzoylpropéthyl à la dose de 1.000 g de M.A./ha, soit 5 litres de la spécialité commerciale (Suffix).

Le traitement est à réaliser lorsque le blé est en végétation active et qu'il a atteint le stade de redressement, quel que soit, alors, le développement de la Folle avoine. Il convient, toutefois, d'éviter les températures trop élevées supérieures à 25° C.

Dans les orges de printemps, si aucun traitement n'a été réalisé avant le semis ou aussitôt après celui-ci, la lutte contre la Folle avoine peut encore être entreprise en effectuant un traitement au Barbane à la dose de 375 g de M.A./ha lorsque l'adventice est entre le stade 1 à 2 feuilles ½. Au-delà de celui-ci, il est inutile d'intervenir, la Folle avoine devenant résistante au produit.

Notons que, contrairement à la plupart des herbicides, il ne faut appliquer ce composé qu'à raison de 150 à 300 litres de bouillie à l'ha, avec une pression relativement élevée.

2) AUTRES GRAMINEES

Contre l'Agrostide, le Vulpin et le Ray-grass, des traitements peuvent être envisagés sur blé de printemps soit avec le Dichlobénil + Monolinuron, soit avec le Méthabenzthiazuron.

Le Dichlobénil + Monolinuron doit être appliqué à raison de 4 kg/ha de produit commercial, lorsque le blé a atteint le stade 3 feuilles avant le tallage du Vulpin. Le Méthabenzthiazuron est à utiliser à partir du début du tallage à la dose de 2.100 g de M.A./ha, sur les graminées au stade le plus jeune possible.

173

.../...

LUTTE CONTRE LES DICOTYLEDONES

De nombreux herbicides peuvent être utilisés pour la destruction des dicotylédones dans les céréales de printemps.

Comme toujours, les interventions les plus précoces sont celles qui assurent les meilleurs résultats et surtout qui permettent une augmentation de rendement intéressante.

Elles seront recommandées dans tous les cas où la culture sera surtout envahie d'adventices annuelles.

A partir du stade 3 feuilles et jusqu'à la fin du tallage, le recours aux Colorants nitrés est vivement conseillé. Ces produits ont l'avantage d'être bien supportés par les céréales et, en outre, de ne présenter aucun risque pour les cultures voisines.

L'agriculteur pourra utiliser, soit le D.N.O.C., soit le Dinoterbe lorsque les températures seront relativement faibles, soit le Dinosèbe par temps doux (t° de l'ordre de 15°).

Depuis le début du tallage jusqu'à la fin de la montaison, le Mécoprop et ses associations, soit avec le Dinoterbe, soit avec l'Ioxynil ou le Bromoxynil, pourront être retenus. Dans la mesure du possible, là encore, il y a intérêt à traiter sur des herbes jeunes, sauf dans le cas où la présence d'un certain nombre d'espèces vivaces telles que Chardons et Liserons serait à craindre. Il sera, alors préférable d'appliquer ces herbicides plus tardivement.

Depuis le milieu du tallage jusqu'au début de la montaison, le producteur pourra recourir à l'association M.C.P.A. + Dicamba ou aux associations contenant du Piclorame. De même, il pourra envisager d'utiliser un herbicide contenant du 2,4,5-T (Mécoprop + 2,4,5-T - M.C.P.A. + 2,4,5-T), ces dernières formulations pouvant être employées jusqu'à la fin de la montaison.

Enfin, à partir de la fin du tallage et jusqu'au début du gonflement, les hormones classiques M.C.P.A. et 2,4-D ou diverses formules mixtes contenant ces produits, pourront être appliquées, tout au moins sur les variétés ne présentant pas une trop grande sensibilité à ces phytohormones.

En culture céréalière de printemps, nous considérons que le recours à ces derniers désherbants ne devrait avoir lieu que dans le cas où certains problèmes spécifiques se posent dans la parcelle et notamment en présence de Chardons ou de Liserons.

Dans les céréales devant abriter une culture fourragère, il sera possible :

- soit d'effectuer un traitement précoce avec des Colorants, suivi du semis, 15 jours après, de la légumineuse ou de la graminée fourragère,

- soit de traiter à partir du moment où le trèfle ou la luzerne auront au moins 2 feuilles trifoliées, avec du Dinosèbe,

.../...

- soit, plus tardivement, mais avant la montaison de la céréale, en utilisant du M.C.P.B. s'il s'agit de trèfle violet ou du 2,4-D.B. seul, ou associé au Dinosèbe s'il s'agit de luzerne. Le spectre d'efficacité du M.C.P.B. et du 2,4-D.B. est, cependant, limité.

Lorsqu'une céréale est sous-ensemencée d'une graminée fourragère, l'utilisation des Colorants nitrés ou de l'association Mécoprop + Ioxynil peut être envisagée à partir du moment où cette graminée a atteint le stade 4 feuilles.

LUTTE CONTRE LA FOLLE AVOINE DANS LES BLES D'HIVER

Nous avons signalé, dans notre Bulletin n°138, consacré au désherbage précoce des céréales d'hiver, que le Benzoylpropéthyl, nouvel herbicide anti-graminées, pouvait être appliqué plus tardivement que les autres produits homologués pour cet usage. Les producteurs qui se trouveraient devant des parcelles de blé d'hiver envahies de Folle avoine, ont la possibilité de lutter contre cette adventice, par l'application de Benzoyl-propéthyl, depuis le stade redressement du blé jusqu'à la mi-montaison. Il convient d'intervenir par temps poussant.

Rappelons, une fois de plus, que toutes ces interventions doivent être effectuées en tenant compte des indications qui sont portées par les fabricants sur leurs emballages et que, compte tenu de l'agressivité de certains de ces herbicides, il est indispensable notamment, de respecter les doses d'emploi qu'ils préconisent.

Soulignons enfin, que l'arrêté du 1er juin 1971, relatif à "l'application des produits phytopharmaceutiques" précise que "toutes précautions doivent être respectées par les utilisateurs, lors des traitements phytopharmaceutiques pour éviter l'entraînement des produits vers les points énumérés ci-dessous :

a) Habitations ;

b) Points d'eau consommable par l'homme et les animaux domestiques ;

c) Cultures qui, d'après la règlementation en vigueur, ne doivent pas, au même moment, être traitées avec le produit utilisé ;

d) Cours d'eau, canaux, étangs et bassins d'élevage piscicole ;

e) Ruches et ruchers déclarés ;

f) Parcs d'élevage de gibier et des réserves de chasse et parcs naturels agréés par le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement.

Dans cet esprit, les agriculteurs devront être attentifs aux cultures environnantes et éviteront toute application, notamment de produits hormonés, lorsque le vent risque de provoquer un entraînement important.

D'autre part, afin de réduire également ces dangers, ils auront intérêt à utiliser des appareils travaillant à faible pression. Un bon désherbage peut très bien être réalisé, sauf cas exceptionnel, avec des pulvérisateurs travaillant à 1 à 2 kg de pression.

174

.../...

STADES D'APPLICATION DES HERBICIDES ANTIDICOTYLEDONES SUR CEREALES DE PRINTEMPS

Matière active	Stades du blé						
	3 feuilles	1 talle	2 talles	Fin tallage	Redressement	Montaison 1 noeud	2 noeuds
Colorants nitrés	—	—	—	—			
Mécoprop Mécoprop + Dinoterbe " + Ioxynil ou Bromoxynil		—	—	—	—	—	—
M.C.P.A. + Dicamba Mécoprop + Dicamba Mécoprop + M.C.P.A. + 2,4-D. + Piclorame			—	—	—	—	
M.C.P.A. 2,4-D. M.C.P.A.+ Dinosèbe 2,4-D. + Dinosèbe etc...				—	—	—	—

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

HOPLOCAMPES DES PRUNES

Ces deux hyménoptères (Hoplocampa minuta et Hoplocampa flava) peuvent causer de graves dommages certaines années, notamment sur mirabelliers. Ils ont l'aspect de petites guêpes noires ou brun-jaunâtre. Après accouplement, les femelles pondent dans les fleurs épanouies. A l'éclosion, les larves, (à forte odeur de punaise) pénètrent dans les tout jeunes fruits et en dévorent l'intérieur.

Les vols, qui ont débuté depuis une dizaine de jours, peuvent être considérés comme importants.

Dans les vergers où l'on craint habituellement des dégâts, un traitement est à envisager à la fin de la chute des pétales, avec l'un des insecticides suivants :

- Azinphos 50 g, Carbaryl 75 g, Diazinon 25 g, Lindane 20 g, Malathion 75 g, Parathion éthyl 20 g, Parathion méthyl 25 g, Phosalone 60 g (doses exprimées en matière active/hectolitre).

MONILIA

En raison des conditions climatiques actuelles, très favorables au développement du Monilia, un nouveau traitement est vivement conseillé. Intervenir à la chute des pétales (pour le choix du produit, se référer à notre Note du 29 mars).

Nous rappelons que les griottiers sont très sensibles à cette maladie.

PETITS FRUITS

FRAMBOISIER

DIDYMELLA APPLANATA

Ce champignon est l'un des principaux responsables du dessèchement des rameaux du framboisier. Les premières projections de spores, quoique faibles, sont actuellement observées en laboratoire.

Un premier traitement devra être réalisé au plus tôt, sur toutes les variétés. Pour ce premier traitement, choisir de préférence, un organo-cuprique.

Sont également recommandés : Bénomyl 30 g, Captane 150 g, Mancozèbe 160 g, Thirame 200 g (doses exprimées en M.A./hl).

Ce traitement vise avant tout, à protéger les jeunes pousses de l'année, qui entreront en production l'an prochain.

V I G N E

ROT-BRENNER

Le Rot-Brenner ou Rougeot parasitaire, qui ne causait que peu d'inquiétude dans le vignoble alsacien, depuis de nombreuses années, s'est installé brutalement l'an dernier dans la région de BERGHEIM et de BERGHOLTZ.

Ces deux foyers importants sont sources de contaminations graves, non seulement pour les parcelles atteintes en 1971, mais également pour les vignobles voisins.

La plus grande prudence s'impose d'autant plus que l'humidité est suffisante pour déclencher les premières contaminations. Un premier traitement devra être effectué sur tous les cépages au fur et à mesure qu'ils arriveront au stade 3 feuilles étalées. Ce traitement sera à renouveler au stade 5 - 6 feuilles étalées.

Utiliser : Produits cupriques ou Cuivre + Zinèbe (aux doses recommandées pour le Mildiou), Captafol 120 g de M.A/hl, Mancozèbe 280 g de M.A./hl, Manèbe 280 g de M.A./hl, Mancopper 280 g de M.A./hl.

Il est absolument nécessaire d'effectuer ce traitement dans les parcelles contaminées l'an dernier.

AS

.../...

NOCTUELLES OU VERS GRIS

Quelques dégâts de Vers gris sont signalés dans les vignobles de CERNAY et de GUEBWILLER. Bien surveiller les parcelles et intervenir si nécessaire. Les Vers gris ne sont actifs que la nuit. Ils rongent l'intérieur des jeunes bourgeons. Utiliser des appâts confectionnés avec :

Pour 1 hectare : Son : 100 kg - Eau : 20 à 60 litres.

et l'un des produits suivants : Endosulfan 200 g de M.A., Lindane 400 g de M.A., Toxaphène 600 g de M.A.

On pourra également avoir recours à la pulvérisation. Cependant, cette technique est moins efficace. Dans ce cas, utiliser le Lindane à 4 ou 5 kg de M.A./ha, le Toxaphène à 4 ou 5 kg de M.A./ha, ou le Trichlorfon à 2 kg de M.A./ha,

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DU CHOU

Les premières Mouches du chou ont été capturées le 8 avril en élevage. Pour l'instant le vol reste faible, mais il risque de s'intensifier dès le relèvement des températures.

Lors du repiquage des choux, prévoir la lutte contre ce ravageur en utilisant l'une des techniques suivantes :

1) En traitement du sol avant plantation avec l'un des produits suivants : Chlorfenvinphos : 6.000 g de M.A./ha, Diazinon 8.000 g de M.A./ha, Lindane 1.500 g de M.A./ha, Trichloronate 3.125 g de M.A./ha.

2) Traitement au pied des choux après plantation et reprise des plants par dépôts de granulés à base de Diazinon (1 g par pied, d'une spécialité à 5 %).

3) Arrosage des pieds au moment du repiquage à raison d'environ 100 cm3 d'une bouillie contenant pour 100 litres d'eau : Bromophos 50 g de M.A., Diazinon 40 g de M.A. ou Diéthion 30 g de M.A.

4) Par poudrage au pied d'un produit à base de Lindane.

GRANDES CULTURES

HOUBLON

MILDIOU

Depuis le 6 avril, date d'apparition des premières pousses spiciformes, celles-ci peuvent être observées actuellement dans de très nombreuses situations.

Dans les houblonnières non protégées jusqu'à ce jour, un premier traitement fongicide doit être effectué dans les meilleurs délais. Le temps frais et humide est, en effet, très favorable à l'évolution du mildiou dont les premières contaminations sont, dès à présent, à craindre.

Dans les parcelles à végétation précoce et dont la mise à fil est terminée, il est conseillé de renouveler le traitement.

Nous rappelons, par ailleurs, la nécessité absolue de supprimer les pousses porteuses de germes (spiciformes) et de les détruire par incinération.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles : C. GACHON et Ch. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER

Dernière Note parue : Supplément n°2 au Bulletin n°139 du mois d'avril publié le 12 avril 1972.